REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE LOCHES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21370132900012

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LOCHES

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	53
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	59
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	60
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	67
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	69
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	70
A4 - Etat des provisions	71
A5 - Etalement des provisions	72
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	73
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	74
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	76
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	77
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	78
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	80
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	81
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	82 Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Build Object
C1 - Etat du personnel	83
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	87
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	88
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	89
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	90

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE LOCHES	ВР
37132	VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL	2019

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7031
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes Loches Sud Touraine	

Potentiel fiscal et financier (1)		ier (1) Valeurs par hab.	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
5 503 337	6 227 328	852.94	1006.78

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) Collectivités locales en chiffres 2018 (comptes de gestion 2016) - Communes 5 000 à 10 000 hab.
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1045.44	941.00
2	Produit des impositions directes/population	529.09	508.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1184.17	1128.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	290.89	257.00
5	Encours de dette/population	1709.32	888.00
6	DGF/population	188.45	164.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58.17	55.40
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	105.46	91.30
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	24.57	22.80
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	144.35	78.70

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

2			•
	_	FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 490 886,00	8 490 886,00
n—————————————————————————————————————	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	II	
_		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 231 755,00	5 531 644,14
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	23 024,17	35 481,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	1 312 345,97	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 567 125,14	5 567 125,14
#			

14 058 011,14

14 058 011,14

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	<u>I</u> I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 190 480,00	0,00	2 342 879,55	2 342 879,55	2 342 879,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 139 194,00	0,00	4 275 777,00	4 275 777,00	4 275 777,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	361 100,00	0,00	352 835,00	352 835,00	352 835,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	6 692 774,00	0,00	6 973 491,55	6 973 491,55	6 973 491,55
66	Charges financières	405 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	34 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	7 136 774,00	0,00	7 400 491,55	7 400 491,55	7 400 491,55
023	Virement à la section d'investissement (5)	328 581,00		277 439,45	277 439,45	277 439,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	827 955,00		812 955,00	812 955,00	812 955,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 156 536,00		1 090 394,45	1 090 394,45	1 090 394,45
	TOTAL	8 293 310,00	0,00	8 490 886,00	8 490 886,00	8 490 886,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 490 886,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	467 300,00	0,00	519 500,00	519 500,00	519 500,00
73	Impôts et taxes	4 885 653,00	0,00	5 000 570,00	5 000 570,00	5 000 570,00
74	Dotations et participations	2 212 408,00	0,00	2 318 291,00	2 318 291,00	2 318 291,00
75	Autres produits de gestion courante	164 750,00	0,00	163 100,00	163 100,00	163 100,00
	Total des recettes de gestion courante	7 770 111,00	0,00	8 041 461,00	8 041 461,00	8 041 461,00
76	Produits financiers	267 205,00	0,00	267 205,00	267 205,00	267 205,00
77	Produits exceptionnels	35 000,00	0,00	17 220,00	17 220,00	17 220,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	100 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	8 172 316,00	0,00	8 430 886,00	8 430 886,00	8 430 886,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	121 800,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	121 800,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	TOTAL	8 294 116,00	0,00	8 490 886,00	8 490 886,00	8 490 886,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 490 886,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
204	Subventions d'équipement versées	11 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 287 535,91	17 555,37	2 092 155,00	2 092 155,00	2 109 710,37
	Total des dépenses d'équipement	2 298 535,91	18 555,37	2 137 155,00	2 137 155,00	2 155 710,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 930 000,00	0,00	1 930 000,00	1 930 000,00	1 930 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 935 000,00	0,00	1 938 000,00	1 938 000,00	1 938 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	72 564,80	4 468,80	46 600,00	46 600,00	51 068,80
Total d	es dépenses réelles d'investissement	4 306 100,71	23 024,17	4 121 755,00	4 121 755,00	4 144 779,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	121 800,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	221 800,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
	TOTAL	4 527 900,71	23 024,17	4 231 755,00	4 231 755,00	4 254 779,17

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 312 345,97
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 567 125,14

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 207 122,78	0,00	911 972,00	911 972,00	911 972,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 301 560,13	10 000,00	1 458 054,75	1 458 054,75	1 468 054,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 508 682,91	10 000,00	2 370 026,75	2 370 026,75	2 380 026,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	350 500,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	780 887,11	0,00	848 082,94	848 082,94	848 082,94
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	762 000,00	0,00	792 000,00	792 000,00	792 000,00
	Total des recettes financières	1 893 387,11	0,00	1 990 082,94	1 990 082,94	1 990 082,94
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	49 657,00	25 481,00	31 140,00	31 140,00	56 621,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	4 451 727,02	35 481,00	4 391 249,69	4 391 249,69	4 426 730,69

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	328 581,00		277 439,45	277 439,45	277 439,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	827 955,00		812 955,00	812 955,00	812 955,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 256 536,00		1 140 394,45	1 140 394,45	1 140 394,45
	TOTAL	5 708 263,02	35 481,00	5 531 644,14	5 531 644,14	5 567 125,14

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 567 125,14

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 030 394,45

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 342 879,55		2 342 879,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 275 777,00		4 275 777,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	352 835,00		352 835,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	390 000,00	0,00	390 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	29 000,00	812 955,00	841 955,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		277 439,45	277 439,45
Dé	penses de fonctionnement – Total	7 400 491,55	1 090 394,45	8 490 886,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 490 886,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00	0,00	8 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000,00	10 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 930 000,00	0,00	1 930 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 109 710,37		2 109 710,37
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	35 000,00	0,00	35 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 000,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 000,00	100 000,00	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	51 068,80	0,00	51 068,80
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	épenses d'investissement – Total	4 144 779,17	110 000,00	4 254 779,17

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 1 312 345,97 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 567 125,14

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	519 500,00		519 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	5 000 570,00		5 000 570,00
74	Dotations et participations	2 318 291,00		2 318 291,00
75	Autres produits de gestion courante	163 100,00	0,00	163 100,00
76	Produits financiers	267 205,00	0,00	267 205,00
77	Produits exceptionnels	17 220,00	10 000,00	27 220,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	105 000,00	0,00	105 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	8 430 886,00	60 000,00	8 490 886,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 490 886,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	350 000,00
13	Subventions d'investissement	911 972,00	0,00	911 972,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 468 054,75	0,00	1 468 054,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		460 000,00	460 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	56 621,00	0,00	56 621,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		352 955,00	352 955,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		277 439,45	277 439,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	792 000,00		792 000,00
	Recettes d'investissement – Total	3 578 647,75	1 140 394,45	4 719 042,20

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 +

AFFECTATION AU COMPTE 1068 848 082,94 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 567 125,14

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 190 480,00	2 342 879,55	2 342 879,55
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	249 600,00	245 400,00	245 400,00
60611	Eau et assainissement	54 750,00	43 260,00	43 260,00
60612	Energie - Electricité	445 960,00	443 300,00	443 300,00
60621	Combustibles	29 450,00	28 300,00	28 300,00
60622	Carburants	34 750,00	38 200,00	38 200,00
60623	Alimentation	13 650,00	14 141,00	14 141,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 420,00	3 520,00	3 520,00
60631	Fournitures d'entretien	27 000,00	23 300,00	23 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 200,00	1 840,00	1 840,00
60633	Fournitures de voirie	23 060,00	23 100,00	23 100,00
60636	Vêtements de travail	16 000,00	14 700,00	14 700,00
6064	Fournitures administratives	19 074,55	18 624,55	18 624,55
6065	Livres, disques, (médiathèque)	14 100,00	14 000,00	14 000,00
6067	Fournitures scolaires	20 895,45	20 250,00	20 250,00
6068	Autres matières et fournitures	152 560,00	151 141,00	151 141,00
611	Contrats de prestations de services	8 960,00	10 800,00	10 800,00
6132	Locations immobilières	1 650,00	1 450,00	1 450,00
6135	Locations mobilières	31 650,00	43 744,00	43 744,00
61521	Entretien terrains	7 500,00	9 500,00	9 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	31 650,00	43 750,00	43 750,00
615231	Entretien, réparations voiries	31 400,00	34 250,00	34 250,00
615232	Entretien, réparations réseaux	13 200,00	21 260,00	21 260,00
61551	Entretien matériel roulant	17 550,00	18 950,00	18 950,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 860,00	21 071,00	21 071,00
6156	Maintenance	111 460,00	111 600,00	111 600,00
6161	Multirisques	49 000,00	54 000,00	54 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 750,00	3 099,00	3 099,00
6184	Versements à des organismes de formation	30 760,00	32 300,00	32 300,00
6188	Autres frais divers	6 300,00	700,00	700,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 212,98	2 761,00	2 761,00
6226	Honoraires	39 000,00	41 800,00	41 800,00
6228	Divers	2 000,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	29 750,00	22 600,00	22 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	192 979,48	237 460,00	237 460,00
6236	Catalogues et imprimés	37 900,00	66 254,00	66 254,00
6237	Publications	8 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 000,00	3 170,00	3 170,00
6241	Transports de biens	430,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	51 040,00	52 540,00	52 540,00
6251	Voyages et déplacements	10 200,00	21 725,00	21 725,00
6256	Missions	170,00	50,00	50,00
6257	Réceptions	0,00	4 224,00	4 224,00
6261	Frais d'affranchissement	20 200,00	18 100,00	18 100,00
6262	Frais de télécommunications	65 030,00	64 015,00	64 015,00
627	Services bancaires et assimilés	1 750,00	1 700,00	1 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 350,00	12 450,00	12 450,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	44 760,00	40 290,00	40 290,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	9 500,00	6 500,00	6 500,00
6288	Autres services extérieurs	153 147,54	226 290,00	226 290,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	13 000,00	13 000,00
63513	Autres impôts locaux	7 700,00	7 700,00	7 700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00	600,00	600,00
6358	Autres impête teves (outres arganismes)	0,00	100,00	100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	4 500,00	4 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 139 194,00	4 275 777,00	4 275 777,00
6218	Autre personnel extérieur	40 172,00	41 498,00	41 498,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 292,00	12 698,00	12 698,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 685,00	52 357,00	52 357,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 908 666,00	1 971 648,00	1 971 648,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	55 212,00	57 035,00	57 035,00
64118	Autres indemnités titulaires	291 120,00	300 729,00	300 729,00
64131	Rémunérations non tit.	363 272,00	375 260,00	375 260,00
64162	Emplois d'avenir	56 270,00	58 126,00	58 126,00
64168	Autres emplois d'insertion	109 063,00	112 662,00	112 662,00
6417	Rémunérations des apprentis	28 224,00	29 156,00	29 156,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	436 416,00	450 816,00	450 816,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	633 647,00	654 556,00	654 556,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	33 157,00	34 251,00	34 251,00
6455 6458	Cotisations pour assurance du personnel	77 423,00	79 977,00 7 886,00	79 977,00 7 886,00
6474	Cotis. aux autres organismes sociaux Versement aux autres oeuvres sociales	7 639,00 26 687,00	27 568,00	27 568,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 079,00	3 181,00	3 181,00
6478	Autres charges sociales diverses	428,00	442,00	442,00
6488	Autres charges Autres charges	5 742,00	5 931,00	5 931,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65		361 100,00		·
6531	Autres charges de gestion courante Indemnités	100 000,00	352 835,00 99 000,00	352 835,00 99 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 065,00	5 500,00	5 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	2 500,00	2 500,00
65548	Autres contributions	5 100,00	5 100,00	5 100,00
6558	Autres contributions obligatoires	76 500,00	76 500,00	76 500,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	145 435,00	136 735,00	136 735,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	6 692 774,00	6 973 491,55	6 973 491,55
66	Charges financières (b)	405 000,00	390 000,00	390 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	399 500,00	384 000,00	384 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 500,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	8 000,00	8 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	34 000,00	29 000,00	29 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	24 000,00	24 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	34 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	7 136 774,00	7 400 491,55	7 400 491,55
023	Virement à la section d'investissement	328 581,00	277 439,45	277 439,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	827 955,00	812 955,00	812 955,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	475 000,00	460 000,00	460 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	352 955,00	352 955,00	352 955,00
TOTAL DES	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 156 536,00	1 090 394,45	1 090 394,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 156 536,00	1 090 394,45	1 090 394,45
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	8 293 310,00	8 490 886,00	8 490 886,00

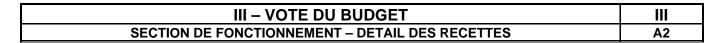
	<u>'</u>	
RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00

	Chap		Libellė (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
_						=
		ı	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CLIMILLEES			8 490 886 00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
013	Atténuations de charges	40 000,00	40 000,00	40 000,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	40 000,00	40 000,00	
70	Produits services, domaine et ventes div	467 300,00	519 500,00	519 500,00	
70311	Concessions cimetières (produit net)	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	25 000,00	21 000,00	21 000,00	
7062	Redevances services à caractère culturel	22 300,00	65 000,00	65 000,00	
7066	Redevances services à caractère social	101 000,00	115 000,00	115 000,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	145 000,00	145 000,00	145 000,00	
70688	Autres prestations de services	98 000,00	96 000,00	96 000,00	
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	13 500,00	15 500,00	15 500,00	
70878	Remb. frais par d'autres redevables	20 000,00	19 000,00	19 000,00	
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 500,00	3 000,00	3 000,00	
73	Impôts et taxes	4 885 653,00	5 000 570,00	5 000 570,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 650 000,00	3 720 000,00	3 720 000,00	
73211	Attribution de compensation	835 319,00	771 885,00	771 885,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire	51 496,00	51 496,00	51 496,00	
73221	FNGIR	9 298,00	9 288,00	9 288,00	
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	90 000,00	98 960,00	98 960,00	
7336	Droits de place	39 540,00	39 540,00	39 540,00	
7344	Taxes sur les déchets stockés	0,00	100 000,00	100 000,00	
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	10 000,00	9 401,00	9 401,00	
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
74	Dotations et participations	2 212 408,00	2 318 291,00	2 318 291,00	
7411	Dotation forfaitaire	730 000,00	730 000,00	730 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	440 000,00	500 000,00	500 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	80 000,00	95 000,00	95 000,00	
744	FCTVA	2 000,00	5 000,00	5 000,00	
74718	Autres participations Etat	110 760,00	132 050,00	132 050,00	
7472	Participat° Régions	49 000,00	51 000,00	51 000,00	
7473	Participat° Départements	43 000,00	48 000,00	48 000,00	
74741	Participat° Communes du GFP	2 000,00	3 000,00	3 000,00	
74748	Participat° Autres communes	2 000,00	400,00	400,00	
74751 7478	Participat° GFP de rattachement Participat° Autres organismes	470 711,00 0,00	460 711,00 10 000,00	460 711,00 10 000,00	
74832	Attribution du fonds départemental TP	12 000,00	11 000,00	11 000,00	
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	12 273,00	10 000,00	10 000,00	
74835	Etat - Compens. exonérat 'taxes fonciere Etat - Compens. exonérat 'taxe habitat'	253 634,00	250 000,00	250 000,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	12 130,00	12 130,00	
75	Autres produits de gestion courante	164 750,00	163 100,00	163 100,00	
752	Revenus des immeubles	163 550,00	161 900,00	161 900,00	
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 200,00	1 200,00	1 200,00	
7000	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	7 770 111,00	8 041 461,00	8 041 461,00	
	(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	267 205,00	267 205,00	267 205,00	
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	267 205,00	267 205,00	267 205,00	
77	Produits exceptionnels (c)	35 000,00	17 220,00	17 220,00	
7788	Produits exceptionnels divers	35 000,00	17 220,00	17 220,00	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	100 000,00	105 000,00	105 000,00	
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	5 000,00	5 000,00	
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	8 172 316,00	8 430 886,00	8 430 886,00	
	= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	121 800,00	60 000,00	60 000,00	
722	Immobilisations corporelles	111 800,00	50 000,00	50 000,00	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00	

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	121 800,00	60 000,00	60 000,00
Т	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 294 116,00	8 490 886,00	8 490 886,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 490 886,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	35 000,00	35 000,00
2031	Frais d'études	0,00	35 000,00	35 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	11 000,00	0,00	0,00
20422	2 Privé : Bâtiments, installations		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
201501	Opération d'équipement n° 201501 (5)	133 300,00	445 000,00	445 000,00
201502	Opération d'équipement n° 201502 (5)	850 000,00	530 000,00	530 000,00
201503	Opération d'équipement n° 201503 (5)	205 000,00	137 000,00	137 000,00
201504	Opération d'équipement n° 201504 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
201505	Opération d'équipement n° 201505 (5)	90 216,00	100 000,00	100 000,00
201606	Opération d'équipement n° 201606 (5)	3 000,00	40 000,00	40 000,00
201607	Opération d'équipement n° 201607 (5)	33 650,00	33 400,00	33 400,00
201608	Opération d'équipement n° 201608 (5)	535 000,00	5 000,00	5 000,00
201609	Opération d'équipement n° 201609 (5)	134 210,00	300 000,00	300 000,00
201610	Opération d'équipement n° 201610 (5)	113 800,00	137 000,00	137 000,00
223	Opération d'équipement n° 223 (5)	12 900,00	26 955,00	26 955,00
225	Opération d'équipement n° 225 (5)	21 216,00	26 000,00	26 000,00
238	Opération d'équipement n° 238 (5)	15 195,72	39 500,00	39 500,00
242	Opération d'équipement n° 242 (5)	7 847,70	15 000,00	15 000,00
248	Opération d'équipement n° 248 (5)	1 000,00	4 200,00	4 200,00
252	Opération d'équipement n° 252 (5)	61 301,77	30 000,00	30 000,00
259	Opération d'équipement n° 259 (5)	2 000,00	14 000,00	14 000,00
260	Opération d'équipement n° 260 (5)	12 307,66	4 000,00	4 000,00
264	Opération d'équipement n° 264 (5)	7 220,00	9 250,00	9 250,00
267	Opération d'équipement n° 267 (5)	27 865,66	53 000,00	53 000,00
277	Opération d'équipement n° 277 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
279	Opération d'équipement n° 279 (5)	0,00	34 000,00	34 000,00
286	Opération d'équipement n° 286 (5)	14 205,40	4 250,00	4 250,00
287	Opération d'équipement n° 287 (5)	1 000,00	4 500,00	4 500,00
288	Opération d'équipement n° 288 (5)	4 300,00	1 000,00	1 000,00
293	Opération d'équipement n° 293 (5)	0,00	25 000,00	25 000,00
297	Opération d'équipement n° 297 (5)	1 000,00	3 500,00	3 500,00
298	Opération d'équipement n° 298 (5)	0,00	0,00	0,00
303	Opération d'équipement n° 303 (5)	0,00	600,00	600,00
	Total des dépenses d'équipement	2 298 535,91	2 137 155,00	2 137 155,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	8 000,00	8 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	8 000,00	8 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 930 000,00	1 930 000,00	1 930 000,00
1641	Emprunts en euros	1 360 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	70 000,00	70 000,00	70 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	500 000,00	500 000,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 935 000,00	1 938 000,00	1 938 000,00
4541311	DEPENSES CAVES FAUBOURG BOURDILLET (6)	72 564,80	46 600,00	46 600,00
	I I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	72 564,80	46 600,00	
i ola	. 222 22pondos a operacione pour compte de tiere	1 2 304,60	40 000,00	46 600,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES REELLES		4 306 100,71	4 121 755,00	4 121 755,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	121 800,00	60 000,00	60 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 680,00	1 500,00	1 500,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	2 172,00	1 000,00	1 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 904,00	2 000,00	2 000,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	87,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	53,00	0,00	0,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	524,00	1 000,00	1 000,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	2 325,00	3 000,00	3 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 255,00	1 500,00	1 500,00
	Charges transférées (9)	111 800,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	111 800,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	50 000,00	50 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	10 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	50 000,00	50 000,00
2151	Réseaux de voirie	10 000,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	12 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	8 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		110 000,00	110 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 527 900,71	4 231 755,00	4 231 755,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (11)	23 024,17
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 312 345,97
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 567 125,14

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 207 122,78	911 972,00	911 972,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	11 585,00	11 585,00
1312	Subv. transf. Régions	6 100,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	40 000,00	40 000,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	10 000,00	20 000,00	20 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 786,78	0,00	0,00
1321 1322	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux Subv. non transf. Régions	11 500,00 619 000,00	92 167,00 207 280,00	92 167,00 207 280,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 000,00	90 460,00	90 460,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	27 500,00	72 800,00	72 800,00
1341	D.E.T.R. non transférable	525 236,00	377 680,00	377 680,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 301 560,13	1 458 054,75	1 458 054,75
1641	Emprunts en euros	801 560,13	958 054,75	958 054,75
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
20	Total des recettes d'équipement	2 508 682,91	2 370 026,75	2 370 026,75
10	• •		1 198 082,94	•
10222	Dotations, fonds divers et réserves FCTVA	1 131 387,11 270 400,00	300 000,00	1 198 082,94 300 000,00
10222	Taxe d'aménagement	80 100,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	780 887,11	848 082,94	848 082,94
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	762 000,00	792 000,00	792 000,00
024	Total des recettes financières	1 893 387,11	1 990 082,94	1 990 082,94
4542311	RECETTES CAVES FAUBOURG BOURDILLET (5)	49 657,00	31 140,00	31 140,00
	al des recettes d'opérations pour compte de tiers		<u> </u>	
100	TOTAL RECETTES REELLES	49 657,00 4 451 727,02	31 140,00 4 391 249,69	31 140,00 4 391 249,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement	328 581,00	277 439,45	277 439,45
040				812 955,00
2802	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document	827 955,00 535,00	812 955,00	0,00
28031	Frais d'études	14 842,00	16 000,00	16 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	'	·	•	
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	17 791,00	17 000,00	17 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	300,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	27 437,00	25 000,00	25 000,00
28051	Concessions et droits similaires	40 813,00	40 000,00	40 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 910,00	3 000,00	3 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	30 180,00	30 000,00	30 000,00
281312	Bâtiments scolaires	626,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	2 842,00	3 000,00	3 000,00
28135	Installations générales, agencements,	26 560,00	26 000,00	26 000,00
28152	Installations de voirie	18 652,00	19 000,00	19 000,00
281538	Autres réseaux	1 209,00	1 000,00	1 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281568	Autres matériels, outillages incendie	(2) 8 124.00	8 000,00	8 000,00
281571	Matériel roulant	14 552,00	15 000,00	15 000,00
		ŕ	,	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 384,00	27 000,00	27 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 320,00	22 000,00	22 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	27 184,00	27 000,00	27 000,00
28182	Matériel de transport	41 880,00	42 000,00	42 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 888,00	40 000,00	40 000,00
28184	Mobilier	21 583,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres immo. corporelles	85 388,00	78 000,00	78 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	352 955,00	352 955,00	352 955,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 156 536,00	1 090 394,45	1 090 394,45
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	80 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 140 394,45	1 140 394,45
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 708 263,02	5 531 644,14	5 531 644,14

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	35 481,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 567 125,14

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040* = *DF 042*.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201501 (1) LIBELLE: RESTAURATION PATRIMOINE HISTORIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	412 597,28	a 0,00	445 000,00	b 445 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	56 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	56 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	133 727,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	133 727,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	171 308,40	0,00	345 000,00	345 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	36 759,60	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	119 725,22	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 612,40	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 540,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 670,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	51 476,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	3 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	47 684,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

DECHITAT (- 1) (- 1)	445 000 00
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-445 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201502 (1) LIBELLE: INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 215 845,98	a 0,00	530 000,00	b 530 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	69 718,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	69 718,21	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 116 634,71	0,00	530 000,00	530 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 116 346,42	0,00	530 000,00	530 000,00	0,00
2138	Autres constructions	288,29	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 493,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	16 035,64	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo.	13 457,42	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorp.					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-530 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201503 (1) LIBELLE : PLAN DE DEVELOPPEMENT URBAIN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	572 171,40	a 0,00	137 000,00	b 137 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 434,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	10 434,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	208 565,91	0,00	87 000,00	87 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 026,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 719,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	204 820,68	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	87 000,00	87 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	353 171,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	353 171,49	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-137 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201504 (1) LIBELLE : PLAN ACCESSIBILITE VOIRIE ESPACES PUBLICS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-50 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201505 (1) LIBELLE : DEVELOPPEMENT DURABLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	257 719,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	161 968,77	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	3 900,13	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	409,44	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 158,06	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	113 319,35	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 181,79	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	93 170,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	85 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	7 611,23	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201606 (1) LIBELLE : RESTAURATION DES CIMETIERES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	45 851,25	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 851,25	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	9 534,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	36 316,36	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-40 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201607 (1) LIBELLE : VALORISATION TOURISTIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	68 184,28	a 0,00	33 400,00	b 33 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 695,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 028,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	666,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 489,11	0,00	31 900,00	31 900,00	0,00
2152	Installations de voirie	25 320,24	0,00	18 900,00	18 900,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	20 183,96	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 984,91	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-33 400,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201608 (1) LIBELLE : PLAN ISOLATION BATIMENTS PUBLICS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	541 209,50	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 642,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 642,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 975,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 975,68	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	471 591,82	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2313	Constructions	471 591,82	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
7	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201609 (1) LIBELLE : VOIRIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	463 944,76	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	451 952,76	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 432,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	342 408,82	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	71 397,31	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 308,53	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	9 253,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	17 152,10	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-300 000,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201610 (1) LIBELLE : REVISION PLU ET SECTEUR SAUVEGARDE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	76 071,71	a 0,00	137 000,00	b 137 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	76 071,71	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	76 071,71	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-137 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 223 (1) LIBELLE : POLICE SECURITE VIDEOPROTECTION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	164 258,68	a 2 260,74	26 955,00	b 26 955,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	147 924,58	2 260,74	26 955,00	26 955,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	13 464,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	24 736,85	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	56 327,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	19 629,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	977,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	94,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 694,54	2 260,74	8 955,00	8 955,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 334,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	16 334,10	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
٦	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-29 215,74
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 225 (1) LIBELLE : ELEGANCE URBAINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	271 733,43	a 1 521,60	26 000,00	b 26 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 027,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 027,54	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	216 061,37	1 521,60	26 000,00	26 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 641,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 243,20	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	50 546,05	1 521,60	10 000,00	10 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	83 170,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	23 093,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 050,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	37 315,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	52 644,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	48 546,31	0,00	0,00	0,00	0,00
	terrains					
2313	Constructions	944,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 153,25	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
7	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-27 521,60
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 238 (1) LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	957 149,69	a 0,00	39 500,00	b 39 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 476,28	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	2 523,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	21 952,72	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	829 634,00	0,00	36 500,00	36 500,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 686,96	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	431,46	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	56 319,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	72 761,27	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	87 181,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	51 923,18	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
2182	Matériel de transport	478 331,61	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 425,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	9 920,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	67 651,78	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	103 039,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	66 874,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	36 165,19	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-39 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 242 (1) LIBELLE : STADE LECLERC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	112 088,79	a 4 425,33	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 896,44	4 425,33	15 000,00	15 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	16 146,48	3 677,83	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 139,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 610,08	747,50	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 192,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	47 462,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 714,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	25 015,20	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-19 425,33
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 248 (1) LIBELLE : MEDIATHEQUE JACQUES LANZMANN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	206 436,96	a 0,00	4 200,00	b 4 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 515,26	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	3 175,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	113 150,36	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	47 519,38	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 519,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 235,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	29 195,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 079,59	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	87 771,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	87 771,34	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-4 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 252 (1) LIBELLE : MOYENS GENERAUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	700 547,97	a 1 809,02	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	231 822,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	43 088,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	861,12	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	23 476,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	164 395,55	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	348 592,73	1 809,02	30 000,00	30 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	734,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 128,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	5 719,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	232 037,69	507,81	20 000,00	20 000,00	0,00
2184	Mobilier	34 241,50	1 301,21	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	72 730,95	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 132,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	46 256,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	57 046,08	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	16 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
7	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-31 809,02
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 259 (1) LIBELLE : CUISINE CENTRALE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	147 888,89	a 0,00	14 000,00	b 14 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 156,86	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	527,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	32 737,65	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 796,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 854,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	65 240,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 732,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	43 732,03	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-14 000.00
Excédent de financement si positif	14 000,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 260 (1) LIBELLE : HOTEL DE VILLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	114 382,97	a 206,40	4 000,00	b 4 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 382,97	206,40	4 000,00	4 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	60 414,43	206,40	2 500,00	2 500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	708,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	30 793,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 981,12	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2184	Mobilier	17 978,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	506,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
,	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-4 206,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 264 (1) LIBELLE : ESPACE AGNES SOREL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	936 787,31	a 4 169,34	9 250,00	b 9 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	362 389,34	4 169,34	9 250,00	9 250,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	14 062,84	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 673,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 624,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 349,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	334 978,24	4 169,34	6 750,00	6 750,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	574 397,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	574 397,97	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-13 419,34
Excédent de financement si positif	10 410,04
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 267 (1) LIBELLE : COSEC SALLES BESCHON ET ROUSIER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	157 009,99	a 0,00	53 000,00	b 53 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	157 009,99	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	52 233,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	43 084,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	61 692,33	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-53 000,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

 $[\]hbox{(2) D\'etailler les articles conform\'ement au plan de comptes appliqu\'e par la commune ou l'établissement.}$

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 277 (1) LIBELLE : BATIMENTS CENTRE MAURICE AQUILON

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	528 207,51	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 529,54	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	2 529,54	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	227 115,54	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	140 065,51	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	47 846,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	19 129,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 259,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	386,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 428,82	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	298 562,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	294 757,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 805,20	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 279 (1) LIBELLE : EGLISE SAINT ANTOINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 058 352,70	a 0,00	34 000,00	b 34 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	109 533,79	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	51 779,73	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	39 526,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 227,64	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 948 818,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 884 339,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	64 479,42	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-34 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 286 (1) LIBELLE : ECOLE MATERNELLE MARIAUDE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	202 178,25	a 961,20	4 250,00	b 4 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 321,74	961,20	4 250,00	4 250,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 961,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	20 698,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	7 842,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 895,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 374,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	55 548,07	961,20	4 250,00	4 250,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	97 856,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	11 143,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	86 712,57	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 211,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 287 (1) LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE ALFRED DE VIGNY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	150 774,02	a 365,80	4 500,00	b 4 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	842,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	842,71	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	79 996,43	365,80	4 500,00	4 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	7 960,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	47 688,41	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
2184	Mobilier	6 533,24	365,80	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 814,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 934,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	11 123,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	58 811,85	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-4 865,80
Excédent de financement si positif	, in the second
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 288 (1) LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE LAMBLARDIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	338 523,49	a 1 835,94	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 036,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 506,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	529,35	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 609,74	1 835,94	1 000,00	1 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	10 657,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	8 150,24	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 112,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	2 112,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	3 297,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 402,46	1 245,60	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 634,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 243,41	590,34	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	240 877,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	171 079,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	69 797,65	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-2 835,94
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 293 (1) LIBELLE : FONTAINES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-25 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 297 (1) LIBELLE : ECOLE MATERNELLE ALBAN SARRAUTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	156 849,02	a 0,00	3 500,00	b 3 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 892,08	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 926,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	9 932,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	11 426,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 177,98	0,00	500,00	500,00	0,00
2184	Mobilier	4 800,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 627,47	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	87 956,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	87 956,94	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-3 500,00
Excédent de financement si positif	, ,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 298 (1) LIBELLE : VICARIAT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 998,88	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 998,88	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 998,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 303 (1) LIBELLE : LOCAL BILLARD

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	12 727,53	a 0,00	600,00	b 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 727,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	12 727,53	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-600,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
					INVESTISSEMEN	IT						
					DEPENSES							
Dépenses réelles	1 938 000	260 900	26 955	32 250	1 067 450	88 600	0	0	0	706 100	1 500	4 121 755
- Equipements municipaux (2)		150 900	26 955	32 250	967 450	88 600	0	0	0	659 500	0	1 925 655
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		110 000	0	0	100 000	0	0	0	0	0	1 500	211 500
- Opérations financières	1 938 000											1 938 000
Dépenses d'ordre	110 000											110 000
Total dépenses de l'exercice	2 048 000	260 900	26 955	32 250	1 067 450	88 600	0	0	0	706 100	1 500	4 231 755
RAR N-1 et reports	1 312 346	2 015	2 261	3 163	4 169	4 425	0	0	0	5 990	1 000	1 335 370
Total cumulé dépenses d'investissement	3 360 346	262 915	29 216	35 413	1 071 619	93 025	0	0	0	712 090	2 500	5 567 125
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	4 588 532	40 000	0	162 880	543 307	0	0	0	0	196 925	0	5 531 644
RAR N-1 et reports	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	25 481	0	35 481
Total cumulé recettes d'investissement	4 598 532	40 000	0	162 880	543 307	0	0	0	0	222 406	0	5 567 125

FONCTIONNEMENT

	TO											
	DEPENSES											
otal dépenses de l'exercice 1 512 894 2 470 032 224 440 930 006 942 472 661 012 23 210 167 956 0 1 162 360 396 504 8 490											8 490 886	
RAR N-1 et reports 0 0 0 0 0 0 0 0									0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 512 894	2 470 032	224 440	930 006	942 472	661 012	23 210	167 956	0	1 162 360	396 504	8 490 886
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	7 269 946	52 130	4 750	177 400	218 400	383 000	19 500	40 000	0	67 220	258 540	8 490 886
RAR N-1 et reports 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0									0	0		
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 269 946	52 130	4 750	177 400	218 400	383 000	19 500	40 000	0	67 220	258 540	8 490 886

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A 1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
T						INVESTISSEME	NT						
				1	 	DEPENSES			1			1	
Total dépe	enses investissement	2 048 000	262 915	29 216	35 413	1 071 619	93 025	0	0	0	712 090	2 500	4 254 779
Dépenses	1	1 938 000	262 915	29 216	35 413	1 071 619	93 025	0	0	0	712 090	2 500	4 144 779
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 930 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 930 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 000	0	35 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	1 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	d'équipement	0	262 915	29 216	35 413	1 071 619	93 025	0	0	0	616 022	1 500	2 109 710
201501	RESTAURATION PATRIMOINE HISTORIQUE	0	0	0	0	375 000	0	0	0	0	70 000	0	445 000
201502	INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS	0	0	0	0	530 000	0	0	0	0	0	0	530 000
201503	PLAN DE DEVELOPPEMENT URBAIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 000	0	137 000
201504	PLAN ACCESSIBILITE VOIRIE ESPACES PUBLICS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
201505	DEVELOPPEMENT DURABLE	0	0	0	0	70 000	0	0	0	0	30 000	0	100 000
201606	RESTAURATION DES CIMETIERES	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
201607	VALORISATION TOURISTIQUE	0	11 900	0	0	20 000	0	0	0	0	0	1 500	33 400
201608	PLAN ISOLATION BATIMENTS	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	5 000
	PUBLICS												
201609	VOIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
201610	REVISION PLU ET SECTEUR	0	137 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 000
	SAUVEGARDE												
223	POLICE SECURITE	0	0	29 216	0	0	0	0	0	0	0	0	29 216
	VIDEOPROTECTION												
225	ELEGANCE URBAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 522	0	27 522
238	SERVICES TECHNIQUES	0	39 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 500
242	STADE LECLERC	0	0	0	0	0	19 425	0	0	0	0	0	19 425
248	MEDIATHEQUE JACQUES	0	0	0	0	4 200	0	0	0	0	0	0	4 200
	LANZMANN												
252	MOYENS GENERAUX	0	31 809	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 809
259	CUISINE CENTRALE	0	0	0	14 000	0	0	0	0	0	0	0	14 000
260	HOTEL DE VILLE	0	2 706	0	0	0	0	0	0	0	1 500	0	4 206
264	ESPACE AGNES SOREL	0	0	0	0	13 419	0	0	0	0	0	0	13 419
267	COSEC SALLES BESCHON ET	0	0	0	0	0	53 000	0	0	0	0	0	53 000
	ROUSIER												
277	BATIMENTS CENTRE MAURICE AQUILON	0	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	20 000
279	EGLISE SAINT ANTOINE	0	0	0	0	34 000	0	0	0	0	0	0	34 000
286	ECOLE MATERNELLE MARIAUDE	0	0	0	5 211	0	0	0	0	0	0	0	5 211
287	ECOLE ELEMENTAIRE ALFRED DE	0	0	0	4 866	0	0	0	0	0	0	0	4 866
	VIGNY												
288	ECOLE ELEMENTAIRE	0	0	0	2 836	0	0	0	0	0	0	0	2 836
	LAMBLARDIE												
293	FONTAINES	0	0	0	0	25 000	0	0	0	0	0	0	25 000
297	ECOLE MATERNELLE ALBAN SARRAUTE	0	0	0	3 500	0	0	0	0	0	0	0	3 500
303	LOCAL BILLARD	0	0	0	0	0	600	0	0	0	0	0	600
Opérations	pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 069	0	51 069
4541311	DEPENSES CAVES FAUBOURG BOURDILLET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 069	0	51 069
Dépenses o		110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
041	Opérations patrimoniales	50 000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000

						RECETTES							
Total rece	ettes investissement	4 598 532	40 000	0	162 880	543 307	0	0	0	0	222 406	0	5 567 125
Recettes re	éelles	3 458 138	40 000	0	162 880	543 307	0	0	0	0	222 406	0	4 426 731
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	792 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	792 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 198 083	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 198 083
13	Subventions d'investissement	0	40 000	0	162 880	543 307	0	0	0	0	165 785	0	911 972
16	Emprunts et dettes assimilées	1 468 055	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 468 055
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	s pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 621	0	56 621
4542311	RECETTES CAVES FAUBOURG BOURDILLET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 621	0	56 621
Recettes a	l'ordre	1 140 394	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 140 394
021	Virement de la sect° de fonctionnement	277 439	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	277 439
040	Opérat° ordre transfert entre sections	812 955	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	812 955
041	Opérations patrimoniales	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000

FONCTIONNEMENT

					DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement	1 512 894	2 470 032	224 440	930 006	942 472	661 012	23 210	167 956	0	1 162 360	396 504	8 490 886

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
Dépenses r	réelles	422 500	2 470 032	224 440	930 006	942 472	661 012	23 210	167 956	0	1 162 360	396 504	7 400 492
011	Charges à caractère général	1 500	623 530	39 350	335 345	420 625	295 730	23 210	33 170	0	331 320	239 100	2 342 880
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 590 167	184 590	515 161	505 847	363 282	0	133 786	0	831 040	151 904	4 275 777
014	Atténuations de produits	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	248 335	500	79 500	16 000	2 000	0	1 000	0	0	5 500	352 835
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	390 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	390 000
67	Charges exceptionnelles	0	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	29 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 000
Dépenses o	d'ordre	1 090 394	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 090 394
023	Virement à la section d'investissement	277 439	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	277 439
042	Opérat° ordre transfert entre sections	812 955	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	812 955
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

						RECETTES							
Total rece	ettes de fonctionnement	7 269 946	52 130	4 750	177 400	218 400	383 000	19 500	40 000	0	67 220	258 540	8 490 886
Recettes r	éelles	7 209 946	52 130	4 750	177 400	218 400	383 000	19 500	40 000	0	67 220	258 540	8 430 886
013	Atténuations de charges	0	10 000	0	15 000	0	1 000	0	0	0	14 000	0	40 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	25 000	1 500	145 000	71 000	97 000	0	20 000	0	41 000	119 000	519 500
73	Impôts et taxes	4 961 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 540	5 000 570
74	Dotations et participations	1 876 711	12 130	3 250	17 400	103 800	285 000	0	20 000	0	0	0	2 318 291
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	43 600	0	19 500	0	0	0	100 000	163 100
76	Produits financiers	267 205	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	267 205
77	Produits exceptionnels	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	12 220	0	17 220
78	Reprise sur amortissements et provisions	105 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 000
Recettes	d'ordre	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

		<u> </u>	DITO DE TRESORER	·= \·/		,
	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
00020072603 (LT2018-001)	26/01/2018	600 000,00	250 000,00	143,75	250 000,00	0,00
37055000200 (LT2019-001)	30/11/2018	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 200 000,00	250 000,00	143,75	250 000,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts		l'origine du contrat		<i>-</i>					
								Taux	initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					24 970 971,12									
1641 Emprunts en euros (total)					22 970 971,12									
00059597918	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	29/01/2008	01/04/2008	15/07/2008	500 000,00	V	MOTEC3	3,420	3,568		Т	X Durée Ajustable	N	A-1
0564623	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	16/11/2005	25/11/2005	25/02/2006	316 000,00	F	FIXE	3,310	3,352		Т	Р	N	A-1
08H01243/7234213	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	25/09/2007	25/09/2007	25/12/2007	388 757,87	F	FIXE	4,680	4,834		Т	X Libre	N	A-1
09001106	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	24/11/2009	18/12/2009	25/05/2010	760 000,00	F	FIXE	3,790	3,917		Т	Р	N	A-1
10000103048	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	22/06/2015	02/07/2015	15/10/2015	730 000,00	F	FIXE	1,350	1,387		Т	С	N	A-1
10000546245	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	03/08/2018	18/12/2018	15/02/2019	700 000,00	F	FIXE	1,560	1,603		Т	Р	N	A-1
1130039	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2009	01/04/2009	01/02/2010	400 000,00	F	FIXE	4,470	4,378		А	Р	N	A-1
20055559808	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	01/08/2003	27/08/2003	15/11/2003	114 000,00	V	MOTEC3	3,400	3,443		Т	X Durée Ajustable	N	A-1
2819179	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	05/12/2005	23/01/2006	25/05/2006	250 000,00	F	FIXE	3,700	3,753		Т	Р	N	A-1
5014240601	DEXIA CREDIT LOCAL	19/06/2000	05/07/2000	01/07/2001	719 633,31	V	MOYEURIBOR12M	3,961	2,776		Α	С	N	A-1
5014241301	DEXIA CREDIT LOCAL	19/06/2000	05/07/2000	01/01/2001	719 633,31	٧	MOYEURIBOR12M	3,761	3,053		Α	С	N	A-1
8084372/8176563	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	06/06/2012	17/08/2012	17/09/2012	270 000,00	F	FIXE	4,750	4,956		М	С	N	A-1
8285042/8441965	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	21/08/2013	15/10/2013	15/01/2014	500 000,00	F	FIXE	2,880	2,987		Т	С	N	A-1
8392157/4265849	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	22/05/2014	02/06/2014	02/09/2014	203 000,00	F	FIXE	2,290	2,341		Т	Р	N	A-1
8392218/4265928	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	22/05/2014	02/06/2014	02/09/2014	172 000,00	F	FIXE	2,750	2,811		Т	С	N	A-1

					Emprunts	et dettes à	l'origine du contrat							
					•			Taux	initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
86142414	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	21/10/2011	21/02/2012	15/03/2012	700 000,00	F	FIXE	3,720	3,787		М	Р	N	A-1
LT050241	CREDIT AGRICOLE CIB - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	24/07/2006	27/12/2005	15/10/2006	600 000,00	F	FIXE	1,420	1,303		А	X Libre	N	A-1
LT060262	CREDIT AGRICOLE CIB - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	24/07/2006	28/08/2006	15/06/2008	1 036 000,00	F	FIXE	1,540	1,498		A	X Libre	N	A-1
MIN224839EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	17/11/2004	01/08/2005	01/11/2005	820 000,00	F	FIXE	3,790	3,875		Т	X Libre	N	A-1
MIS506151EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	07/12/2015	01/01/2016	01/04/2016	5 409 412,38	F	FIXE	3,150	3,235		Т	X Libre	N	A-1
MIS506151EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	07/12/2015	01/01/2016	01/01/2017	5 870 000,00	F	FIXE	1,300	1,319		A	С	N	A-1
MON268609EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	25/03/2010	31/03/2010	01/10/2010	720 000,00	F	FIXE	3,420	3,463		Т	Р	N	A-1
MON277743EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2012	01/03/2012	01/06/2012	173 014,33	F	FIXE	5,240	5,343		Т	Р	N	A-1
MON277744EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2012	01/03/2012	01/06/2012	72 519,92	F	FIXE	6,370	6,522		Т	С	N	A-1
XU00140443	CREDIT AGRICOLE CIB	21/11/2003	04/12/2003	06/01/2005	827 000,00	С	TAUX STRUCTURES	3,960	3,700		Т	С	N	B-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					2 000 000,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
1710006	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	12/10/2017	27/12/2017	01/01/2018	1 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,000	1,278		Х	F	N	A-1

					Emprunts	et dettes à	l'origine du contrat							
			_					Taux	initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Organisme prêteur ou chef de file Date de signature Date de signature Organisme prêteur ou chef de file Date de signature Date de mobilisation Ou date de mobilisation	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)						
CO9187	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	08/09/2016	30/06/2017	29/09/2017	1 000 000,00	F	FIXE	1,490	1,520		Т	С	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					24 970 971,12									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON FAR NATOI			s et dettes au 01/01					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		17 214 255,24					1 416 971,56	387 426,55	0,00	122 979,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 314 255,25					1 350 304,88	361 641,13	0,00	121 799,81
00059597918	N	0,00	A-1	258 934,32	9,25	V	MOTEC3	0,100	27 140,56	248,76	0,00	49,13
0564623	N	0,00	A-1	134 876,36	6,83	F	FIXE	3,310	17 415,88	4 249,72	0,00	390,91
08H01243/7234213	N	0,00	A-1	111 190,34	3,17	F	FIXE	4,680	32 439,66	4 702,80	0,00	71,66
09001106	N	0,00	A-1	370 133,49	6,08	F	FIXE	3,790	53 447,72	13 456,24	0,00	1 233,58
10000103048	N	0,00	A-1	492 750,00	6,50	F	FIXE	1,350	73 000,00	6 282,56	0,00	1 201,08
10000546245	N	0,00	A-1	690 000,00	16,83	F	FIXE	1,560	0,00	10 764,00	0,00	1 374,75
1130039	N	0,00	A-1	262 004,96	10,08	F	FIXE	4,470	18 958,95	11 711,62	0,00	9 941,45
20055559808	N	0,00	A-1	29 098,41	3,83	V	MOTEC3	0,900	7 643,10	236,14	0,00	24,66
2819179	N	0,00	A-1	112 391,16	7,08	F	FIXE	3,700	13 776,65	3 968,79	0,00	366,86
5014240601	N	0,00	A-1	37 875,39	0,50	F	FIXE	4,910	37 875,39	1 859,68	0,00	0,00
5014241301	N	0,00	A-1	37 875,39	0,00	V	EURIBOR12M	0,014	37 875,39	5,38	0,00	0,00
8084372/8176563	N	0,00	A-1	156 000,00	8,58	F	FIXE	4,750	18 000,00	7 115,11	0,00	273,13
8285042/8441965	N	0,00	A-1	250 000,00	4,75	F	FIXE	2,880	50 000,00	6 752,00	0,00	1 248,00
8392157/4265849	N	0,00	A-1	117 358,37	5,42	F	FIXE	2,290	20 256,42	2 514,38	0,00	183,27
8392218/4265928	N	0,00	A-1	94 600,00	5,42	F	FIXE	2,750	17 200,00	2 424,13	0,00	175,43
86142414	N	0,00	A-1	428 771,39	8,08	F	FIXE	3,720	45 786,95	15 174,85	0,00	651,07
LT050241	N	0,00	A-1	296 140,00	8,50	F	FIXE	1,420	31 500,00	4 263,60	0,00	814,21
LT060262	N	0,00	A-1	553 600,00	8,42	F	FIXE	1,540	54 800,00	8 326,82	0,00	362,74
MIN224839EUR	N	0,00	A-1	370 989,04	6,58	F	FIXE	3,790	47 427,34	13 393,40	0,00	2 032,73
MIS506151EUR	N	0,00	A-1	4 949 053,21	17,50	F	FIXE	3,150	176 800,70	156 243,79	0,00	38 416,63
MIS506151EUR	N	0,00	A-1	4 966 923,08	10,00	F	FIXE	1,300	451 538,46	65 466,81	0,00	59 515,28

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
MON268609EUR	N	0,00	A-1	369 655,40	6,50	F	FIXE	3,420	49 549,31	12 011,25	0,00	2 736,91
MON277743EUR	N	0,00	A-1	124 020,50	10,67	F	FIXE	5,240	8 836,20	6 326,92	0,00	514,02
MON277744EUR	N	0,00	A-1	44 880,92	11,42	F	FIXE	6,370	3 902,68	2 765,69	0,00	222,31
XU00140443	N	0,00	B-1	55 133,52	0,75	С	TAUX STRUCTURES	3,960	55 133,52	1 376,69	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 899 999,99					66 666,68	25 785,42	0,00	1 179,86
1710006	N	0,00	A-1	1 000 000,00	1,75	V	EURIBOR01M	1,250	0,00	12 642,38	0,00	1 076,39
CO9187	N	0,00	A-1	899 999,99	13,42	F	FIXE	1,490	66 666,68	13 143,04	0,00	103,47
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 214 255,24					1 416 971,56	387 426,55	0,00	122 979,67

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

0		<u> </u>						OTOKE DE 17		<u>::/</u>				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
XU00140443	CREDIT AGRICOLE CIB	827 000,00	55 133,52	1	15,00		3.96	EURIBOR12M+0.05	0,00		3,960	1 376,69	0,00	0,32
TOTAL (B)		827 000,00	55 133,52						0,00			1 376,69	0,00	0,32
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		827 000,00	55 133,52						0,00			1 376,69	0,00	0,32

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

AZ.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)										
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	26	0	0	0	0				
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,68	0,00	0,00	0,00	0,00				
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	17 159 121,72	0,00	0,00	0,00	0,00				
` ,	Nombre de produits	1	0	0	0	0				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	55 133,52	0,00	0,00	0,00	0,00				
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits						0			
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00			
	Montant en euros						0,00			

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	11/04/2014
CGCT): 200.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202-Frais documents urbanisme et cadastre	10	11/04/2014
L	2031-Frais d'études non suivis des réalisations	5	11/04/2014
L	2033-Frais d'insertion non suivis des réalisations	5	11/04/2014
L	204-Biens mobiliers, Matériel ou Etudes	5	11/04/2014
L	204-Biens immobiliers ou d'installations	10	11/04/2014
L	2051-Logiciels dissociés	5	11/04/2014
L	2051-Création site Internet	3	11/04/2014
L	2121-Plantations arbres et arbustes	10	11/04/2014
L	2128-Autres agcts et aménagts de terrains	15	11/04/2014
L	2132-Immeubles de rapport	20	11/04/2014
L	2152-Installations de voirie	15	11/04/2014
L	21578-Matériel et outillage de voirie	5	11/04/2014
L	2158-Autres installations matériels et outillages	5	11/04/2014
L	2181-Installations agencements aménagements divers	3	11/04/2014
L	2182-Matériel de transport	5	11/04/2014
L	2183-Matériel de bureau	3	11/04/2014
L	2183-Matériel informatique logiciels indissociés	5	11/04/2014
L	2184-Mobilier	3	11/04/2014
L	2188-Autres immobilisations corporelles	3	11/04/2014
L	Installations et appareils de chauffage	10	11/04/2014
L	Appareils de levage - ascenseurs	20	11/04/2014
L	Equipements de garage et ateliers	10	11/04/2014
L	Equipements des cuisines	10	11/04/2014
L	Equipements sportifs	10	11/04/2014
L	Batiments légers abris	10	11/04/2014
L	Agencements aménagements de batiments, Installations électriques et téléphoniques	10	11/04/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE			
	PROVISIONS BUDGETAIRES								
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour dépréciation (2)	0,00	0,00 0,00		0,00	0,00	0,00			
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		490 851,15	490 851,15	288 698,90	202 152,25			
ZONES SOUS CAVEES CONTENTIEUX GILLARD	0,00	01/02/2008	37 000,00	37 000,00	31 544,50	5 455,50			
TRAVAUX DE CONFORTEMENT REMPARTS	0,00	23/05/2014	453 851,15	453 851,15	257 154,40	196 696,75			
Provisions pour dépréciation (2)	29 000,00		34 000,00	63 000,00	8 869,70	54 130,30			
ZONES SOUS CAVEES TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS ROSSIGNOL	24 000,00	06/04/2018	24 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00			
PROVISION POUR CREANCES IRRECOUVRABLES	5 000,00	06/04/2018	10 000,00	15 000,00	8 869,70	6 130,30			
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	29 000,00		524 851,15	553 851,15	297 568,60	256 282,55			

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
PROVISION POUR DEPRECIATION	ZONES SOUS CAVEES	96 000,00	4	24 000,00	24 000,00	48 000,00
	TRAVAUX POUR COMPTE					
	DE TIERS ROSSIGNOL					
PROVISION POUR DEPRECIATION	PROVISION POUR	15 000,00	1	10 000,00	5 000,00	0,00
	CREANCES					
	IRRECOUVRABLES					

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
_	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	1 448 000,00	I 1 448 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 430 000,00	1 430 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 360 000,00	1 360 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	70 000,00	70 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	18 000,00	18 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	8 000,00	8 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 448 000,00	23 024,17	1 312 345,97	2 783 370,14

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 232 394,45	III 2 232 394,45
Ressource	s propres externes de l'année (a)	350 000,00	350 000,00
10222	FCTVA	300 000,00	300 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	1 882 394,45	1 882 394,45
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	16 000,00	16 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	17 000,00	17 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	25 000,00	25 000,00
28051	Concessions et droits similaires	40 000,00	40 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	3 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	30 000,00	30 000,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	3 000,00	3 000,00
28135	Installations générales, agencements,	26 000,00	26 000,00
28152	Installations de voirie	19 000,00	19 000,00
281538	Autres réseaux	1 000,00	1 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	8 000,00	8 000,00
281571	Matériel roulant	15 000,00	15 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 000,00	27 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 000,00	22 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	27 000,00	27 000,00
28182	Matériel de transport	42 000,00	42 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	40 000,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00
28188	Autres immo. corporelles	78 000,00	78 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	352 955,00	352 955,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	792 000,00	792 000,00

Art. (1)	Libellé (1)	Libellé (1) Propositions nouvelles	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	277 439,45	277 439,45

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 232 394,45	35 481,00	0,00	848 082,94	3 115 958,39

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 783 370,14
Ressources propres disponibles	IV	3 115 958,39
Solde	V = IV - II (6)	332 588,25

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL		7 765 000,00	1 411 818,20	352 954,55	6 000 227,25		
2015	Indemnité remboursement anticipé emprunt 2010-002	22	16/12/2015	7 765 000,00	1 411 818,20	352 954,55	6 000 227,25

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9		

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 311 Intitulé de l'opération : DEPENSES CAVES FAUBOURG BOURDILLET RECETTES CAVES FAUBOURG Date de la dé BOURDILLET							
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)			
DEPENSES (a)	152 980,80	4 468,80	46 600,00	51 068,80			
45 DEPENSES CAVES FAUBOURG BOURDILLET (5)	152 980,80	4 468,80	46 600,00	51 068,80			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépenses nettes (a - c)	152 980,80	4 468,80	46 600,00	51 068,80			
RECETTES (b)	99 935,00	25 481,00	31 140,00	56 621,00			
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	99 935,00	25 481,00	31 140,00	56 621,00			
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
Recettes nettes (b - d)	99 935,00	25 481,00	31 140,00	56 621,00			

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du	mobilis d'amor	nnée de ation et profil tissement de nprunt (1)	Objet de	Organisme prêteur ou		Capital restant	Durée	Périodi- cité des rem-	Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		ux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie	Indices ou devises	_	Annuité garantie au cours de l'exercice	
bénéficiaire	Année	Profil	l'emprunt garanti	chef de file	Montant initial	dû au 01/01/N	rési- duelle s	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	d'emprunt (7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital									
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00									
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00									
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 969 103,87	882 784,99											22 689,19	62 599,18									
FILIALE IMMOBILIERE COMUNE DES ORGANISMES SOCIAUX D'INDRE-ET-LOIRE	2009	X Echéances Progressives	ACQUISITION LOGEMENT 2 RUE COTEAU DU ROI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 019,00	24 723,78	30,83	А	>	LIVRETA	0,799	V	LIVRETA	0,542	A-1		135,98	733,67									
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	1996	X Echéances Progressives	CONSTRUCTION LOGEMENTS ALFRED DE VIGNY 2E TRANCHE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 423 532,34	506 155,12	10,00	А	F	FIXE	3,792	F	FIXE	2,050	A-1		10 376,18	45 721,59									

Désignation du	mobilis d'amor	nnée de ation et profil tissement de nprunt (1)	Objet de	Organisme prêteur ou		Capital restant	Durée	rem-		Taux initial	l	Taux	à la date de budget (6)		Catégorie	Indices ou devises	_	ntie au cours de ercice
bénéficiaire	Année	Profil	l'emprunt garanti	chef de file	Montant initial	dû au 01/01/N	rési- duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	d'emprunt (7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	1995	Р	RESIDENCE ALFRED DE VIGNY	COMITE INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT D'INDRE-ET-LOIRE	12 195,92	4 221,04	6,92	A	F	FIXE	3,499	F	FIXE	3,500	A-1		147,74	542,58
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	1999	Р	LOGEMENT INDIVIDUEL 69 BIS RUE SAINT JACQUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 915,53	20 641,88	13,25	A	>	LIVRETA	3,246	>	LIVRETA	2,050	A-1		423,16	1 445,91
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2002	X Echéances Progressives	ACQUISITION AMELIORATION LOGEMENT 8 RUE ALFRED DE VIGNY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 114,32	15 239,26	17,83	A	V	LIVRETA	3,147	V	LIVRETA	1,950	A-1		297,16	714,86
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2002	X Echéances Progressives	LOGEMENT INDIVIDUEL 16 RUE QUINTEFOL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 586,06	7 217,26	18,75	A	V	LIVRETA	2,966	V	LIVRETA	1,950	A-1		140,74	317,47
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2004	X Echéances Progressives	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS SOCIAUX CHAMPS DE LA BOUILLIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	403 970,00	282 027,18	15,33	A	V	LIVRETA	3,800	V	LIVRETA	3,820	A-1		10 773,44	12 318,00
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2006	X Echéances Progressives	LOGEMENT INDIVIDUEL 33 RUE FONTAINE CHARBONNELLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 770,70	22 559,47	22,83	А	V	LIVRETA	2,472	V	LIVRETA	1,750	A-1		394,79	805,10
TOTAL GENERAL					1 969 103,87	882 784,99											22 689,19	62 599,18

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	85 288,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	85 288,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 480 886,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	1,01

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redev	vance de crédit-bail restant à recevoir	(crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annui	tés restant à recevoir)			5 878 513,95	4 198 938,54	419 893,85
2015	Aide pour le remboursement anticipé du contrat de prêt à risque	Fonds de Soutien pour la Sortie des emprunts à risque	14	А	5 878 513,95	4 198 938,54	419 893,85
8028 Autres	s engagements reçus		•	•	0,00	0,00	0,00
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagemen	nts reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	T	OTAL			5 878 513,95	4 198 938,54	419 893,85

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant	des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
P201606/2016 AMENAGEMENTS URBAINS	82 975,42	22 875,83	105 851,25	47 975,42	40 000,00	17 875,83	0,00
P201505/2015 DEVELOPPEMENT DURABLE	621 936,39	-165 025,79	456 910,60	421 698,35	100 000,00	-64 787,75	0,00
P201502/2015 INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS	3 744 354,91	0,00	3 744 354,91	3 444 354,91	530 000,00	-230 000,00	0,00
P201504/2015 PLAN ACCESSIBILITE VOIRIE ESPACES PUBLICS	492 134,72	0,00	492 134,72	292 134,72	50 000,00	150 000,00	0,00
P201503/2015 PLAN DE DEVELOPPEMENT URBAIN	1 736 698,52	-598 560,72	1 138 137,80	1 049 698,52	137 000,00	-48 560,72	0,00
P201608/2016 PLAN ISOLATION DES BATIMENTS PUBLICS	624 506,00	-78 296,50	546 209,50	554 506,00	5 000,00	-13 296,50	0,00
P201501/2015 PROGRAMME RESTAURATION PATRIMOINE	1 699 271,99	0,00	1 699 271,99	867 271,99	445 000,00	387 000,00	0,00
HISTORIQUE P201610/2016 REVISION PLU ET SECTEUR	256 157,62	61 914,09	318 071,71	119 157,62	137 000,00	61 914,09	0,00
SAUVEGARDE P201607/2016 VALORISATION	130 097,29	1 486,99	131 584,28	73 097,29	33 400,00	25 086,99	0,00
TOURISTIQUE P201609/2016 VOIRIE	946 935,99	117 008,77	1 063 944,76	606 935,99	300 000,00	157 008,77	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		S POURVUS SUR SETAIRES EN ETF	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	А	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		30,80	0,00	30,80	23,80	0,00	23,80
Adjoint administratif	С	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1e classe	С	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2e classe	С	8,80	0,00	8,80	7,80	0,00	7,80
Attaché	Α	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	Α	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	В	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 1e classe	В	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2e classe	В	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		32,00	0,00	32,00	29,00	0,00	29,00
Adjoint technique principal 1e classe	С	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2e classe	С	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Agent de maîtrise	С	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	А	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	А	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	В	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1e classe	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 2e classe	В	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spécialisé principal 1e classe des écoles maternelles	С	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spécialisé principal 2e classe des écoles maternelles	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des APS	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint du patrimoine principal 2e classe	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation principal 1e classe	В	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,80	3,80	3,80	0,00	3,80
Adjoint animation	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint animation principal 1e classe	С	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint animation principal 2e classe	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 1e classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien brigardier de police municipale	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		78,80	0,80	79,60	69,60	0,00	69,60

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année co

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C 1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR		UNERATION (3)	CON	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	С	ADM	407	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	С	ADM	407	0,00	3-2	CDD
Adjoint animation	С	ANIM	407	0,00	3-1	CDD
Adjoint du patrimoine	С	CULT	407	0,00	3-1	CDD
Adjoint du patrimoine	С	CULT	407	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	С	TECH	407	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	С	TECH	407	0,00	3-2	CDD
Animateur	С	ANIM	582	0,00	3-1	CDD
Animateur	С	ANIM	582	0,00	3-2	CDD
Attaché	Α	ADM	810	0,00	3-1	CDD
Opérateur des APS	С	SP	407	0,00	3-1	CDD
Rédacteur	В	ADM	582	0,00	3-1	CDD
Rédacteur	В	ADM	582	0,00	3-2	CDD
Technicien territorial	В	TECH	582	0,00	3-1	CDD
Technicien territorial	В	TECH	583	0,00	3-2	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

 - 3-3-2°: emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
 - de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 15/12/2017 - Traint tourisitque - Participation déficit exploitation dans la limite de 75% plafonné à 7 000 €	KEOLIS TOURAINE	KEOLIS TOURAINE	Société	7 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat cavités souterraines		Participation par habitant	5 062,32
Syndicat transports scolaires		Participation forfaitaire	2 544,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Organisations expositions à caractère commercial	Foire de Pâques Loches en fête	30/01/2015	5 - 30/01/2015	SPIC

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	15,45	0,00	1 450 000,00	0,00
ТБРВ	0,00	0,00	24,17	0,00	2 200 000,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	54,24	0,00	70 000,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			3 720 000,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 21 Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES:
Pour: 23
Contre: 6
Abstentions: 0

Date de convocation: 08/02/2019

Présenté par le maire (1), A Loches, le 15/02/2019 le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Loches, le 15/02/2019 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADAM Philippe	
ASSABGUI Béatrice	
BERGER Isabelle	
BLOND Stéphane	
BONVALET Christiane	
CLERO Nelly	
FILLON Francis	
FOLOPPE Patrick	
GEORGET Franck	
GERVES Valérie	
GILLARD Corinne	
GRANGER-BIAIS Marie-Françoise	
GRELIER Elisabeth	
HALLARD Jean-Damien	
JAMIN Chantal	
JEGOU Hervé	
JOUMIER Andrée	
LELARGE Jean-Claude	
LESNY-VARDELLE Françoise	
LUQUEL Betrand	
MALJEAN Denis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MICHOU Jacques	
PAQUEREAU Anne	
PINSON Anne	
TESTON Jean-Paul	
THIBAULT Evelyne	
TOULET Louis	
VINCENT Marc	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/02/2019, et de la publication le 18/02/2019

A Loches, le 18/02/2019

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.